



Fiche Signalétique

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Système électronique d'élimination de poussière en aérosol Duster™

Numéro(s) de produit : 04065

Utilisation du produit : Dépoussiéreur à gaz pressurisé

Coordonnées du fabricant / fournisseur :

Aux États-Unis :

CRC Industries, Inc.

885 Louis Drive

Warminster, PA 18974

www.crcindustries.com

1-215-674-4300 (Généralités)

800- 521-3168 (Technique)

800-272-4620 (Service à la clientèle)

Au Canada :

CRC Canada Co.

2-1246 Lorimar Drive

Mississauga, Ontario L5S 1R2

www.crc-canada.ca

1-905-670-2291

Au Mexique :

CRC Industries Mexico

Av. Benito Juárez 4055 G

Colonia Orquídea

San Luís Potosí, SLP CP 78394

www.crc-mexico.com

52-444-824-1666

Urgence 24 heures – CHEMTREC : 800-424-9300 ou 703-527-3887

Section 2 : Identification des risques

Vue d'ensemble des risques

MISE EN GARDE : Contenu sous pression.

Apparence et odeur : Le produit émis est un gaz clair avec une légère odeur éthérée. Le produit pressurisé est un gaz liquéfié.

Effets potentiels sur la santé :

EFFETS AIGUS :

YEUX : Le contact avec le gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. Le contact avec le liquide du produit peut causer une irritation sévère, des rougeurs, larmoiement, une vision brouillée et des brûlures par le froid.

PEAU : Le contact avec le gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. Le contact avec le liquide ou le gaz concentré propulsé peut causer des engelures, l'irritation et la dermatite.

INHALATION : L'inhalation du gaz dispersé n'a pas d'effets négatifs. L'inhalation des vapeurs concentrées peut produire des effets anesthésiques et des sentiments d'euphorie. Une exposition prolongée peut accélérer la respiration, causer les maux de tête, les étourdissements, la narcose, et l'inconscience. Une inhalation intentionnelle de ce produit peut entraîner la mort par asphyxie, selon la concentration et la durée de l'exposition.

INGESTION : L'ingestion de liquide peut causer des gelures dans la bouche et dans la gorge. Les liquides peuvent présenter des risques d'aspiration.

EFFETS CHRONIQUES : Inconnu

ORGANES VISÉS : Aucun connu.

État physique aggravé par exposition : Aucun connu.

Se reporter à la section 11 pour les renseignements sur la toxicologie et la cancérogénicité

Nom du produit : Système électronique d'élimination de poussière en aérosol Duster™
Numéro(s) de produit : 04065

Section 3 : Composition / Renseignements sur les ingrédients

COMPOSANT	NUMÉRO CAS	% par pds
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	811-97-2	100

Section 4 : Premiers soins

- Contact oculaire : En cas de contact avec le liquide, rincer abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Contacter un médecin, en cas de gelure.
- Contact cutané : En cas de contact avec le liquide, chauffer progressivement la zone et suivre les soins médicaux en cas de destruction des tissus. Laver la zone avec une grande quantité d'eau. Traiter comme une gelure
- Inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Maintenir la personne calme. Si la personne ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer immédiatement avec un médecin.
- Ingestion : Ne pas provoquer de vomissements. Communiquer immédiatement avec un médecin.
- Avis aux médecins : Traitement symptomatique.

Section 5 : Mesures en cas d'incendie

Propriétés d'inflammabilité : Ce produit est ininflammable conformément à la définition de l'inflammabilité pour aérosol. (Vous reporter à 16 CFR 1500.3(c)(6)).

Point d'éclair	Aucun (COC)	Limite d'explosion supérieure	ND
Température d'autoallumage :	N.D.	Limite d'explosion inférieure	ND

Données pour incendie et explosion :

- Moyen d'extinction approprié : Conformément aux combustibles de la zone
- Produits de combustion : Oxydes de carbone, acides halogènes (décomposition thermique)
- Risques d'explosion : Les contenants aérosols peuvent, lorsqu'ils sont exposés à la chaleur d'un feu, accumuler de la pression et exploser.
- Protection des pompiers : Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes, approuvés par NIOSH pour la protection contre la suffocation et la décomposition toxique possible des produits. Une protection oculaire et cutanée doit être fournie. Arrêter la fuite du matériau si possible. Utiliser un vaporisateur d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie et pour affaiblir les vapeurs pouvant se former lors de la décomposition du produit.

Section 6 : Mesures en cas de fuites accidentelles

- Précautions personnelles : Use personal protection recommended in Section 8.
- Précautions pour l'environnement : Ventiler la zone pour disperser le panache de la vapeur.
- Méthodes de confinement et de nettoyage : Éliminer les sources d'ignition. Ventiler la zone avec une bonne quantité d'air frais, particulièrement les zones inférieures où les vapeurs peuvent s'accumuler. Dans un espace confiné ou dont la circulation d'air est limitée, les travailleurs doivent porter une protection respiratoire appropriée.

Section 7 : Entreposage et manipulation

Procédures de manipulation : Éviter de respirer les vapeurs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent par conséquent circuler par terre. Une utilisation par une concentration délibérée et l'inhalation des vapeurs de ce produit peut être mortelle. Faire preuve de prudence autour d'équipement sous tension. Le contenant métallique devient conducteur lorsqu'il est en contact avec une charge. Ceci peut entraîner un choc électrique ou une gerbe de feu blessant l'utilisateur. Les directives d'utilisation du produit se trouvent sur l'étiquette du produit.

Procédures d'entreposage : Conserver dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons du soleil. Les boîtes d'aérosol doivent être conservées à une température inférieure à 120°F afin d'éviter la rupture des boîtes. Conserver hors de la portée des enfants.

Niveau d'entreposage d'aérosol I

Section 8 : Contrôles d'exposition / Protection personnelle

Directives sur l'exposition :

COMPOSANT	OSHA		ACGIH		AUTRE		UNITÉ
	TWA	STEL	TWA	STEL	TWA	SOURCE	
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	NE	NE	NE	NE	1000	AIHA	ppm
N.E. Non établi (C) Ceiling (plafond) (S) – skin (peau) (V) – Vacated (libre)							

Contrôles et protection :

Contrôles techniques : L'aire doit être suffisamment aérée. Un appareil d'aspiration local est habituellement préféré, car il permet de contrôler les émissions d'un contaminant à la source, empêchant sa dispersion dans l'aire de travail. Si nécessaire, utiliser des moyens mécaniques pour maintenir les niveaux de vapeur en dessous des directives d'exposition. Dans un espace confiné, observer les règlements OSHA en vigueur.

Protection respiratoire : Aucune requise pour un travail effectué sous une ventilation adéquate. Utiliser un appareil respiratoire autonome dans les espaces confinés et en cas d'urgence.

Protection visuelle/ faciale : Sous des conditions normales, porter des lunettes de protection. En cas de probabilité raisonnable de contact avec le liquide, porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques.

Protection cutanée : Utiliser des gants de protection en caoutchouc isolé. Utiliser, également, un survêtement de protection en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : le produit dispersé est un gaz ; et le produit pressurisé est un gaz liquéfié

Couleur : transparent

Odeur : éthéré

Seuil d'odeur : N.D.

Gravité particulière : 1.24

Point d'ébullition initial : -15,5°F

Point de congélation : N.D.

Pression de vapeur : 70 psig @ 70°F

Densité de vapeur : 3.5 (air = 1)

Taux d'évaporation : rapide

Nom du produit : Système électronique d'élimination de poussière en aérosol Duster™

Numéro(s) de produit : 04065

Solubilité : 0,95 % (dans l'eau) @ 70°F

Coefficient de distribution eau/huile : N.D.

pH: ND

Composés Organiques volatiles Pds % : 0 (exempt) g/L : 0 lb/gal : 0

Section 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité : Stable

Conditions à éviter : Chaleur excessive, flammes nues

Matériaux incompatibles : Métaux terreux alcali ou alcalin (tels que Na, K, ou Ba) ; métaux finement divisés; magnésium et alliages contenant plus de 2 % de magnésium

Produits à décomposition dangereuse : Acides halogènes

Possibilité de réactions dangereuses : Non

Section 11 : Information toxilogique

Ce produit n'a pas subi d'études toxicologiques à long terme. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Toxicité aiguë :

<u>Composant</u>	<u>Oral LD50 (rat)</u>	<u>Dermique LD50 (lapin)</u>	<u>Inhalation LC50 (rat)</u>
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	Aucunes données	Aucunes données	52,91 oz/m ³ /4H

Toxicité chronique :

<u>Composant</u>	<u>OSHA Carcinogène</u>	<u>IARC Carcinogène</u>	<u>NTP Carcinogène</u>	<u>Irritant</u>	<u>Sensibilisateur</u>
1,1,1,2-Tétrafluoroéthane (HFC-134a)	Non	Non	Non	Non	Non

Toxicité reproductive : Aucune information disponible

Tératogénicité : Aucune information disponible

Mutagénicité : Aucune information disponible

Effets synergétiques : Aucune information disponible

Section 12 : Information écologique

Ce produit n'a pas subi d'études écologiques. L'information suivante est disponible pour les composants de ce produit.

Écotoxicité : Aucune information disponible

Persistance / Dégradabilité : Aucune information disponible

Bioaccumulation / Accumulation: Aucune information disponible

Mobilité dans l'environnement : Aucune information disponible

Section 13 : Élimination

Classification déchets : Le produit distribué ne fait pas partie de la RCRA sur l'élimination des déchets. (Vous reporter 40 CFR Part 261.20 – 261.33)
Les contenants aérosols doivent être complètement vidés et dépressurisés avant d'être jetés.
Les contenants aérosols vides peuvent être recyclés.

Nom du produit : Système électronique d'élimination de poussière en aérosol Duster™
Numéro(s) de produit : 04065

Toutes les activités d'élimination doivent respecter les réglementations fédérales, provinciales et municipales. Les réglementations municipales peuvent être plus rigoureuses que les exigences fédérales ou provinciales.

Section 14 : Information pour le transport

Département des transports É.-U. (terre) Biens de consommation, AAR-D

ICAO/IATA (air) : UN1950, Aérosols, inflammable, 2,2, Quantité limitée

IMO/IMDG (eau) : UN1950, Aérosols, 2,2, Quantité limitée

Réserves spéciales DOT-SP 11644 : Conformément à cette autorisation spéciale, le contenant du produit est marqué DOT-SP11614 au lieu de 2Q. Cette emballage est approuvé pour expédition comme un Bien de consommation.

Section 15 : Réglementation

Règlements fédéraux É.-U. :

Toxic Substances Control Act (TSCA) (Loi réglementant les substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act (CERCLA) :

Il existe des quantités à déclarer pour les ingrédients suivants : Aucune

Le National Response Center (800-424-8802) ou votre comité d'organisation en cas d'urgence local doit être immédiatement avisé de tous déversements ou fuites suite à la perte de l'un des ingrédients dont la quantité doit être déclarée.

Superfund Amendments Reauthorization Act (SARA) Titre III :

Section 302 Substances extrêmement dangereuses (EHS) : Aucune

Section 311/312 Catégories de danger :	Risque d'incendie	Non
	Risque réactif	Non
	Libération de pression	Oui
	Risque aigu pour la santé	Non
	Risque chronique pour la santé	Non

Section 313 Produits chimiques toxiques : Ce produit contient les substances suivantes qui doivent être reportées selon la section 313 du titre III de la loi SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) de 1986 et 40 CFR Part 372 :
Aucune

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique :

Section 112 Polluants atmosphériques dangereux : Aucune

Occupational Safety and Health Administration :

Ce produit est réglementé par selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses.

Règlements d'états É.-U. :

Loi de Californie sur l'eau potable et les toxiques (Prop 65) :

Ce produit peut contenir les produits chimiques suivants, reconnus par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des déficiences de naissance et autre danger pour la reproduction:

Aucune

Nom du produit : Système électronique d'élimination de poussière en aérosol Duster™
Numéro(s) de produit : 04065

Règlements COV sur les biens de consommation :

En Californie, ce produit est limité à l'utilisation sur l'équipement sous tension uniquement. Il n'est pas réglementé dans les autres états.

Droit fédéral à connaître :

New Jersey : 811-97-2
Pennsylvanie : 811-97-2
Massachusetts : 811-97-2
Rhode Island : 811-97-2

Réglementation canadienne :

Règlements sur les produits contrôlés :

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque des règlements sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par les règlements des produits contrôlés.

Classe de risque SIMDUT : A

Inventaire LIS canadien : Tous les ingrédients sont soit indiqués dans l'inventaire LIS ou exemptés.

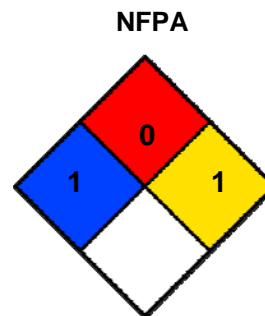
Réglementation Union Européenne :

Conformité RoHS : Ce produit est conforme à la Directive 2002/95/EC du Parlement européen et du Conseil du 27 janvier 2003. Ce produit ne contient aucune des substances interdites telles qu'énumérées à l'article 4(1) de la directive RoHS.

Réglementation complémentaire : Aucune

Section 16 : Autres informations

HMIS® (II)	
Santé :	1
Inflammabilité :	0
Réactivité :	1
EPP :	B



Valeur nominale entre 0 (aucun danger) à 4 (danger grave)

Préparé par : Michelle Rudnick
N° CRC : 282
Date de révision : 06/11/2012

Modifications depuis la dernière révision : Supprime l'agent amérissant sur le produit

L'information contenue sur ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Elle peut devenir non valide s'il est utilisé en combinaison avec tout autre matériau. Cette information est exacte selon les connaissances de CRC Industries ou l'exactitude des sources mises à la disposition de CRC. Avant d'utiliser un produit, lire attentivement les avertissements et directives sur l'étiquette. Pour obtenir des précisions sur toute information contenue sur cette fiche signalétique, veuillez vous adresser à votre superviseur, à un professionnel de la santé et de la sécurité ou aux Industries CRC.

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS : Registre CAS
CFR : Code des règlements fédéraux
DOT : Département des transports

LIS : Liste intérieure des substances
g/L : Grammes par litre
HMIS : Système d'identification des matériaux dangereux

Nom du produit : Système électronique d'élimination de poussière en aérosol Duster™

Numéro(s) de produit : 04065

IARC : Agence internationale pour la recherche sur le cancer

IATA : Association du transport aérien international

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

OMI : Organisation maritime internationale

lb/gal : Livres par gallon

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

ND Non applicable

N.R. Non défini

NIOSH : National Institute of Occupational Safety & Health

NFPA : National Fire Protection Association

NTP: Programme national de toxicologie

OSHA : Occupational Safety and Health Administration

PMCC : Méthode Pensky-Martens en vase clos

EPP : Équipement de protection personnelle :

Ppm : Parties par million

RoHS : Restriction des substances dangereuses

STEL Limite d'exposition de courte durée

TCC : Méthode Tagliabue en vase clos

TWA : Moyenne pondérée dans le temps

SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail .